



## MAIRIE DE CANTE

13 Rue du Général Sarrut  
09700 CANTÉ  
05.61.67.85.09  
mairie@mairiedecante.fr  
<http://www.mairiedecante.fr>

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

# PROCÈS VERBAL DU 28 JUILLET 2025

Convocation le 24/07/2025

L'An Deux Mil Vingt-cinq le vingt-huit juillet, à 17h30, Le Conseil Municipal de la Commune de Canté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

→ Approuvé à l'unanimité

Début de séance : 17h30

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

**Absent** : Mme Wendy BURG, M Nicolas BLANCHOT, M Philippe BISOGNIN,

**Absent excusé** :

**Absent représenté** :

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil :

**M Jean-Jacques GIMENO** est désigné pour exercer cette fonction

### ORDRE DU JOUR de la présente séance :

Approbation du procès-verbal du 12/07/2025

Demande de subventions 2025 : Travaux complémentaires du tableau de l'Église

Questions diverses

Vote du scrutin pour la séance : ordinaire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'en vertu du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, **depuis le 1er juillet 2022**, la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les communes & EPCI diffère. Le compte rendu du conseil municipal est remplacé par la liste des délibérations & arrêtés étudiés, puis par l'élaboration d'un procès-verbal qui sera publié, après approbation, lors du prochain conseil municipal.

### **ARRETÉ du PROCÉS-VERBAL de la séance du 12/07/2025**

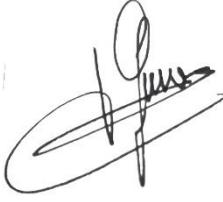
#### Rappel des délibérations prises lors de la séance ordinaire :

N° de délibérations	Objet de la délibération	Décisions		
		Pour	Contre	Abstention
DE_ 2025_014	Remboursement frais de déplacement, de péage, de stationnement & de repas aux agents (cf 2018-47)	05	00	00
DE_ 2025_015	DM n°1 comptes d'amortissement	05	00	00
DE_ 2025_016	Cession des parcelles C201-C205-C198-C156 en faveur de la commune	05	00	00
DE_ 2025_017	Cession de la parcelle C189 (bornage non délimité) en faveur de la commune, retire & remplace délib 2024.026	05	00	00
DE_ 2025_018	Fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire	05	00	00
DE_ 2025_019	Création d'un emploi non permanent accroissement temporaire	05	00	00

	d'activité			
DE_ 2025_020	Portant recrutements vacataires	05	00	00
DE_ 2025_021	Vente des bancs de la salle des fêtes	05	00	00
DE_ 2025_022	RPQS du SPEHA	05	00	00

#### Arrêtés Municipaux pris depuis La dernière séance :

Ce PV n'apportant aucune remarque sont adoptés à l'unanimité ou si des observations ont été apportées, elles sont consignées ci-dessous :

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Président/Maire
Néant		

#### **EXAMEN DES DELIBÉRATIONS & DES DÉCISIONS A PRENDRE ce jour**

##### **Délibération : Demande de subventions 2025 : Travaux complémentaires du tableau de l'Eglise**

Il s'agit de prendre une nouvelle délibération pour la restauration du tableau de l'église car suite à un examen approfondi du tableau il a été constaté que ce dernier n'était pas aux dimensions originales. En effet derrière le cadre la toile était repliée sur une dizaine de centimètres. Il faut donc restaurer cette partie de la toile et agrandir le cadre. Un devis de 4885 € HT nous a été envoyé pour la phase deux de la restauration. Ce qui porte la restauration complète toile et cadre à 14895 €. La DRAC ne participant pas sur la seconde phase Le montant des subventions demandées auprès de la DRAC, du conseil départemental et de la CCPAP s'élève à 9700 € soit 65% du devis. L'autofinancement sera de 5195 €. Un appel aux dons a été lancé auprès de la fondation du patrimoine et la somme de 4000 € a été collectée.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de M le Maire pour élaborer et signer tout document afférent.

→ **Approuvé à l'unanimité**

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Les membres du conseil ont demandé à Monsieur le Maire de se renseigner auprès de la compagnie d'assurance dans quelles conditions sont assurés les objets remarquables présents dans l'église.

De plus il a été évoqué la possibilité de protéger l'église par un système de protection ou de vidéo surveillance.

Fin de la réunion : 17h50

